



ZONE DE POLICE 5301 CENTRE ARDENNE

RÉUNION PUBLIQUE DU CONSEIL DE POLICE DU 26-11-2018

Ordre du jour de la séance publique

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du PV du 03-07-2018
2. Fixation du nombre de conseillers de police (Article 12, LPI)
3. Déclassement de véhicules
4. Remplacement systématique du personnel en 2019
5. Ouverture d'un emploi de commissaire de police et/ou d'inspecteur principal pour la division appui circulation
6. Prise de connaissance de la situation de caisse
7. vote de trois douzième provisoire des crédits prévus au budget de l'exercice ordinaire 2018

Liste des décisions prises par le conseil de police en séance publique

Le conseil à l'unanimité des membres présents :

1. approuve le procès-verbal de la réunion du 03-07-2018
2. fixe comme suit le nombre de conseillers de police pour la zone de police 5301 Centre Ardenne :

Communes	Nbr conseillers
Bastogne	5
Bertogne	1
Fauvillers	1
Léglise	2
Libramont	4
Neufchâteau	3
Ste Ode	1
Vaux s/Sûre	2
Total	19

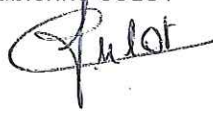
3. décide de déclasser deux combi VW et une citroën berlingo et de les vendre selon le principe de la soumission.
4. décide de remplacer systématiquement le personnel qui quitte la zone de police ou son affectation en 2019.
5. décide d'ouvrir un emploi de commissaire de police ou d'inspecteur principal via la mobilité pour le service appui circulation.
6. prend connaissance de la situation de caisse établie par le comptable spécial en date du 01-10-2018
7. autorise le collège de police à engager et régler des dépenses pour assurer la vie normale des services de police, à concurrence de trois douzièmes des crédits prévus au budget de l'exercice ordinaire 2018.

La présente liste descriptive peut être consultée pendant les heures de bureau au secrétariat de la zone de police, route de Marche, 69 à 6600 Bastogne du 27 novembre 2018 au 10 décembre 2018.

Ainsi publié le 27 novembre 2018 conformément à la loi du 07 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux.

Par le Collège de Police,

La Secrétaire,
Fabienné CULOT



Le Président,
Benoît LUTGEN

